



Membre de la Fédération Suisse des Ludothèques

RÈGLEMENT « CARTES DE FIDELITE » DE LA LUDOTHÈQUE

Il faut être **inscrit (carte de fidélité)** à la ludothèque pour pouvoir **utiliser les jeux sur place**.

Le prix d'une carte de fidélité est de CHF 10.- pour 5 entrées dans les espaces de la ludothèque.

La carte de fidélité est valable pour tous les membres d'une famille. Les enfants doivent être accompagnés jusqu'à 10 ans.

Au moment de l'inscription une pièce d'identité doit être présentée.

Cette cotisation permet à la ludothèque d'élargir le choix de jeux/jouets proposé, d'entretenir le matériel mis à disposition et d'organiser des animations ponctuelles.

En cas de dommages, une contribution pour la réparation sera **exigée**, (nettoyage, remplacement de pièce manquante ou abîmée ou même remplacement du jeu entier selon le cas).

En cas de **maladie ou infection contagieuse (exemple poux)**, l'abonné ou tout autre utilisateur de la ludothèque est tenu d'en informer les ludothécaires afin que les mesures d'hygiène nécessaires soient prises. La direction de la ludothèque se réserve le droit d'accepter ou pas les personnes contagieuses.

TELEPHONE : Par respect pour les autres utilisateurs et dans le but d'une bonne communication entre adultes et enfants, les téléphones portables ne sont pas admis dans les espaces de jeux de la Ludothèque (sont acceptés uniquement les appels urgents).

Les membres sont priés de signaler leur changement d'adresse ou de situation familiale
La ludothèque se réserve le **droit de ne plus accepter** un membre qui ne se conformerait pas au règlement.

Le comité de la Ludothèque

Chêne-Bougeries, lu et approuvé le

Signature